

PROGRAMME

MODULE « TRONC COMMUN N° 1 »

- **Distinguer** les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- **Enoncer** les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures...).
- **Donner** les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- **Citer** les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - Identifier les limites et les zones d'environnement.
- **Décrire** le principe d'une habilitation.
- **Donner** la définition des symboles d'habilitation.
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- **Lister** les prescriptions associées aux zones de travail.
- **Citer** les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...).
 - Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- **Enoncer** les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE « BO / HOV »

- **Nommer** les acteurs concernés par les travaux.
- **Nommer** les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.).
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
 - Appliquer les prescriptions.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Cette évaluation, réalisée en fin de formation dans les conditions définies par la NF C 18-510, permet à l'employeur d'habilité ou non l'opérateur.



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4
du Code du Travail

Risque électrique :

Articles R4544-1 à R4544-11
du Code du Travail

Opérations électriques :







Norme NF C18-510



OBJECTIF

- À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
- connaître les dangers de l'électricité
 - analyser le risque électrique
 - intégrer la prévention dans l'organisation du travail
 - mettre en oeuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
 - connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



Restauration	Hébergement	LIEUX DE LA FORMATION	
OUI	OUI	<p>BTP CFA Ardennes 134, Grande Rue 08430 Poix-Terron Contact : Emilie BILLEY emilie.billey@btpcfa-grandest.fr 06 33 57 59 77</p>	
OUI	OUI	<p>BTP CFA Aube 34, rue Danton 10150 Pont-Sainte-Marie Contact : Delphine JARDIN delphine.jardin@btpcfa-grandest.fr 06 47 03 79 02</p>	
OUI	OUI	<p>BTP CFA Marne 31, avenue Hoche 51100 Reims Contact : Emilie MARY emilie.mary@btpcfa-grandest.fr 06 07 56 31 49</p>	
OUI	OUI	<p>BTP CFA Haute-Marne 3, rue Albert Camus 52000 Chaumont Contact : Agnès JULIEN agnes.julien@btpcfa-grandest.fr 06 37 07 29 01</p>	
OUI	OUI	<p>BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse 1, rue Nicolas Pierson ZAC du Breuil 54700 Pont-à-Mousson Contact : Niels HUCHIN niels.huchin@btpcfa-grandest.fr 07 72 50 19 61</p>	
OUI	OUI	<p>BTP CFA Vosges 30, rue de la Gare 88380 Arches Contact : Bruno EVE bruno.eve@btpcfa-grandest.fr 06 51 51 64 56</p>	
<p>PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le Référent handicap du lieu de formation.</p>			
<p>Mise à jour le 22/08/2025</p>			

MODALITÉS DE LA FORMATION

PUBLIC

Personnel opérant dans le domaine de la Basse Tension, appelé à effectuer des travaux d'ordre non électriques (exemples : façadier, couvreur, agent d'entretien...).

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle, tables et chaises
- Ordinateur / Vidéoprojecteur
- Mur clair pour projection
- Tableau papier ou tableau effaçable
- Local électrique
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
- Lampe, fusible, prise à remplacer, matériel à raccorder, dispositif à réarmer
- Équipements de protection (exemples : tapis, balisage...)
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT.
- Équipements de protection individuels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Mises en situation
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

Un livret est remis à chaque stagiaire :

- Préparation à l'habilitation électrique - Personnel non électricien (Edition EDISER®)
- ou Habilitation électrique - Opérations d'ordre non électrique (Edition DIAXENS®)

DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si réussite à l'évaluation, remise d'une carte Habilitation électrique individuelle.

DURÉE DE VALIDITÉ

- Recyclage recommandé tous les 3 ans



DURÉE

7 heures



DATES

nous consulter



TARIF

nous consulter

POSITIONNEMENT

- Obligatoire
 Non nécessaire

FORMATEUR

Formateur certifié par l'INRS pour la norme NF C 18-510

TYPE DE COURS

Présentiel + Collectif